Assemblée Générale CDA 2026
11 février 2026 – salle Héron

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

« Comité de Développement de l'Agriculture de l'Ile d'Yeu » CDA

L'Assemblée Générale du CDA s'est tenue le **11 février 2026** à l'Ile d'Yeu, coprésidée par Maïa Tubiana-Peyrot, Benoit Gaborit et Georges Birault en qualité de co-présidents de l'association. Les débats ont été ouverts à 18H et ont été clos à 19H30.

22 personnes sont présentes dont 20 adhérents. 7 adhérents absents ont donné un pouvoir de représentation. 27 adhérents participent au vote sur 38. Le quorum (la moitié des adhérents, soit 19) est atteint. L'assemblée peut se tenir conformément aux statuts de l'association.

I. Présentation du rapport moral

Par Maïa Tubiana-Peyrot, Benoit Gaborit et Georges Birault, coprésidents du CDA

Cette année il y a eu de bonnes et des mauvaises nouvelles. Les moins bonnes ne doivent pas pour autant nous abattre, car même si le chemin est sinueux, nous continuons à avancer pour un futur toujours meilleur.

L'arrêt des deux exploitations « Les Pieds sur terre » et « Le coq à l'âne » nous a secoué, et interrogé.
Pour les Pieds sur Terre, même s'il eut été préférable que la demande de passage en zone AC soit faite dès le départ, il faut bien reconnaître que les conditions réglementaires d'application du foncier agricole et donc de la constructibilité tout court – ne serait-ce que de hangars agricoles – imposent des contraintes qui pèsent trop sur les possibilités d'installation.

Par exemple :
La loi littoral qui impose que les espaces proches du rivage (bien au-delà de la zone des 100 mètres) soient inconstructibles (en dehors d'un bâtiment de 50 m²), peut mettre en difficulté les nouvelles installations, même si elles sont en zone AC.

L'arrêt de la ferme « Du coq à l'âne », plus pour des problèmes économiques, doit aussi nous interroger sur la viabilité des productions qui sont très dépendantes à presque 100 % des intrants venant du continent (importations des animaux et de leur alimentation).

L'analyse de ces deux sujets nous amène à ces trois réflexions :

1) Nous devons améliorer la transversalité entre les services de la mairie et le CDA, pour renseigner les dossiers agricoles ensemble, avec une concertation à chaque évolution ou étape, chacun apportant son expertise et ses connaissances, à mettre en commun. Sans oublier les intéressés, les exploitants, qui – s'ils veulent s'appuyer sur notre aide –, doivent nous associer aux étapes.

2) Nous devons être plus vigilants dans l'accompagnement des projets d'installation. L'expérience se transmet, se partage, sinon elle ne sert pas à grand-chose... et une liste des points clefs liés à une installation insulaire sera établie.

3) Cela justifie, s'il en était besoin, de s'investir à fond dans la préparation de la modification du PLU et les recommandations pour les zones agricoles. Nous avons commencé les ateliers en 2024, nous les poursuivrons cette année.

Ceci dit, les actions du CDA ces dix dernières années restent très positives, comme par exemple :

- La politique foncière avec la mairie a permis de défricher 5 hectares et de créer une réserve foncière importante que nous pourrions valoriser (préciser en quoi), et d'assainir le prix du foncier agricole même s'il est toujours élevé (donner le chiffre et la moyenne nationale).

- L'action du projet « Au fil de l'eau » qui permet d'améliorer les conditions de culture en entretenant les fossés, et l'arrosage. Cette action a été valorisée par le RAIA qui a pris en charge la duplication du modèle sur les autres îles volontaires de ce qui a été fait sur Yeu. Merci à Arthur pour avoir préparé et animé ces rencontres. Pour l'instant la mise en œuvre a été proposée sur Belle-île, avec un retour positif des bellilois-es.

- Le suivi des ENS (pour espaces naturels sensibles). Ces espaces concernent près de la moitié de l'Île. Ils sont gérés par le département. Depuis plusieurs années, le CDA, avec les éleveurs, essaye de faire valoir auprès du département les besoins des éleveurs et de faire évoluer les contraintes. Cette action positive se traduit par une réunion annuelle avec tous les partenaires impliqués (éleveurs, Département, Mairie, CDA, chasseurs) et un programme d'éco-pâturage qui, on l'espère, pourra prendre forme pour optimiser l'entretien de ces zones (l'intérêt est commun).

- Le PAT, Projet Alimentaire Territorial, porté par le CDA, qui prenait fin début 2026 a été renouvelé à l'automne 2025 pour 5 ans. Une subvention nous permet de recruter une personne à mi-temps pour pouvoir relancer toute l'activité concernant l'alimentation, activité qui avait été menée avant la période du COVID. Il s'agit notamment du travail avec les cuisiniers de la restauration collective (par exemple pour inclure davantage de produits frais dans leurs menus), travail sur l'aide alimentaire en lien avec les agriculteurs (gestion des surplus quand il y en a), la ferme en régie (avec une ouverture vers la pédagogie en milieu scolaire, la sensibilisation aux saveurs, etc.), et les associations comme le Secours Catholique (gestion de la distribution des surplus). Et pourquoi ne pas imaginer un projet de SSA (Sécurité Sociale de l'Alimentation) comme cela se fait dans une quarantaine de ville en France ?
  Sans oublier que le PAT s'est ouvert à la vie maritime et son apport alimentaire insulaire, avec l'association AMIRALE, mais ça on vous le racontera en 2026...

- En attendant de nouvelles installations nourricières, deux installations se construisent : Celle de Kevin (Chanvre >> La Fabrique), et celle d'Alexane (osier pour vannerie >> marché et La Fabrique). Ces installations permettent de diversifier les activités, elles nécessitent peu de surface et n'empiètent pas sur des terrains potentiellement utiles au maraichage.

- Question communication, peut mieux faire. Nous avons remis le site à jour, mais nous ferons davantage, en y relayant les sujets en cours mensuellement.

Assemblée Générale CDA 2026
11 février 2026 – salle Héron

Gouvernance de l'association :

Nous avons décidé lors de l'AG de 2025 un nouveau mode de gouvernance avec trois co-présidents.

Nous pensons que cette expérience est très positive :

- Richesse des idées,
- Partage des responsabilités,
- Facilité de transmission,
- Et plus les exploitants s'impliqueront, mieux nous anticiperons et accompagnerons les besoins présents et futurs.

Nous espérons qu'elle puisse continuer ainsi dans un partage actif.

Georges va pouvoir se retirer de la présidence, sans nous lâcher, puisqu'il continuera à participer au CA et aux commissions.

Avant de passer au rapport d'activité, nous voudrions remercier tous les membres du CA et du bureau qui se sont investis dans les actions et réflexions du CDA.

Nous remercions aussi notre chargé de mission Arthur BOUYER qui est toujours aussi investi dans sa mission.

Nous remercions aussi la mairie qui est un partenaire essentiel.

Nous souhaitons que cet esprit de confiance, de coopération qui caractérise le CDA puisse continuer encore longtemps et s'enrichir toujours plus de vos idées et participation.

La présidence

II. Présentation du rapport d'activité

Par Arthur Bouyer, chargé de mission du CDA

La présentation a détaillé les différents points rédigés dans le rapport joint à la convocation à l'AG. Le support de présentation est joint à ce PV.

Parmi les sujets présentés :

- Aspects relatifs à la vie de l'association
- Communication
- Foncier / Urbanisme

- Au f'île de l'eau
- PAT
- RAIA
- Installations
- Abattoir d'élevage
- Arrêts d'activité
- Autres accompagnements de fermes
- Réutilisation des matières de la Gravaire
- Partenaires techniques et financiers

III. Présentation du rapport financier

Par Arthur Bouyer

Les éléments précis sont présentés dans le rapport financier joint à la convocation à l'AG. Ci-dessous un résumé :

Assemblée Générale CDA 2026
11 février 2026 – salle Héron

Compte de résultat :

CHARGES	2025	2024
Variations des stocks de carnets de voyage		430,00 €
Fournitures et Petits équipements	66,44 €	924,46 €
Prestations de service	551,40 €	0,00 €
Prestations défrichage		0,00 €
Prestations aménagements et travaux s/terrains agricoles	4 031,10 €	38 240,00 €
Frais d'Etudes et d'accompagnement		14 403,69 €
Assurance	382,80 €	322,29 €
Frais de formation et documentation		2 513,00 €
Frais de communication, relations publiques, etc.	13,00 €	39,84 €
Frais de déplacements, missions, réceptions	594,76 €	1 342,84 €
Frais de télécommunication	239,88 €	249,88 €
Total des charges externes	**5 879,38 €**	**58 466,00 €**
Charges de personnel	36 742,29 €	45 169,23 €
Total des charges d'exploitation	**42 621,67 €**	**103 635,23 €**
Charges diverses de gestion courante	477,55 €	91,20 €
Charges financières	0,00 €	1,20 €
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs et opérations de gestion	520,00 €	5 000,00 €
Total des charges de l'exercice	**43 619,22 €**	**108 727,63 €**
Excédent de l'exercice	**9 411,77 €**	**0,00 €**
Total Général	**53 030,99 €**	**108 727,63 €**

PRODUITS	2025	2024
Cotisations et dons	**885,00 €**	**5 490,00 €**
Ventes carnets de voyage		325,00 €
(Variation des stocks de carnets de voyage)		
Subvention Mairie de l'Ile d'Yeu (convention triennale)	45 000,00 €	45 000,00 €
Subvention PdI/Draaf N° 50		18 066,00 €
Subvention PE-PAT2-DRAAF-2025-N°15	6 080,88 €	
Subvention Département de Vendée		1 849,60 €
Subvention Engie		
Subvention Fondation du Patrimoine		2 826,72 €
Total des subventions	**51 080,88 €**	**67 742,32 €**
Produits financiers	718,68 €	610,25 €
Produits divers de gestion courante	323,00 €	2 209,18 €
Produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	23,43 €	15,00 €
Perte de l'exercice	**0,00 €**	**32 335,88 €**
Total général	**53 030,99 €**	**108 727,63 €**

Assemblée Générale CDA 2026
11 février 2026 – salle Héron

Bilan :

ACTIF	2025	2024	2023
Stock Carnets de voyage	**2 370,00 €**	**3 130,00 €**	**3 560,00 €**
Créances diverses	0,00 €	0,00 €	360,00 €
Subventions à recevoir	0,00 €		21 377,00 €
Cotisations à recevoir	0,00 €		100,00 €
Total des créances	**0,00 €**	**0,00 €**	**21 837,00 €**
Banque Crédit Agricole Atlantique Vendée	1 430,23 €	3 091,76 €	2 268,00 €
Livret A	51 176,55 €	20 610,25 €	26 058,00 €
Caisse	53,80 €	313,91 €	34,00 €
Total des disponibilités	**52 660,58 €**	**24 015,92 €**	**28 360,00 €**
Total général	**55 030,58 €**	**27 145,92 €**	**53 757,00 €**

PASSIF	2025	2024	2023
Report à nouveau	**15 126,49 €**	**47 462,37 €**	**9 655,00 €**
Résultat de l'exercice	**9 411,77 €**	**-32 335,88 €**	**37 807,00 €**
Dettes fournisseurs	**0,00 €**	**23,43 €**	**16,00 €**
Rémunérations dues	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dettes sociales	3 667,68 €	3 419,00 €	2 781,00 €
Dettes diverses	5 377,00 €	5 377,00 €	365,00 €
Provision pour congés à payer	3 190,00 €	3 200,00 €	3 057,00 €
Charges à payer et produits à recevoir	18 257,64 €	0,00 €	76,00 €
Total autres dettes	**30 492,32 €**	**11 996,00 €**	**6 279,00 €**
Total général	**55 030,58 €**	**27 145,92 €**	**53 757,00 €**

Vote du rapport moral : le rapport moral est voté à l'unanimité

Vote du rapport d'activité : le rapport d'activité est voté à l'unanimité

Vote du rapport financier : le rapport financier est voté à l'unanimité

Affectation du résultat, 9411,77€, au compte report à nouveau, qui l'amène à 24 538,26€ : vote à l'unanimité

Fixation du montant des cotisations pour 2026 : reconduite des montants de 2025, à savoir 20€ pour les personnes morales et 15€ pour les personnes physiques.

IV. Renouvellement du CA

Composition du Conseil d'Administration pour 2026 :

Collège 1 : les personnes morales

Commune de l'Ile d'Yeu (2 sièges) : Manu Maillard et Michel Charuau

Collectif Des Paysans et des gens (2 sièges) : Georges Birault et Jérôme Mély

Yeu Demain (1 siège) : Alain Feffer

SCCI Terres Islaises (1 siège) : Monik Malissard (en remplacement de Renan Pointeau)

Collège 2 (4 sièges) : les agriculteurs et agricultrices

EARL La Bergerie : représentée par Julien Sage

EARL du Moulin : représentée par Philippe Cantin

La Ferme d'Emilie : représentée par Emilie Sage

Panakeia : représentée par Kévin Taraud

Collège 3 (4 sièges) : les citoyens

Maïa Tubiana-Peyrot

Benoit Gaborit

Martin Mallet

Christopher Gasnier

Le bureau sera nommé par le prochain CA. Il aura lieu directement à la suite de l'AG et fera l'objet d'un compte-rendu distinct.

L'ordre du jour est épuisé, les coprésidents lèvent la séance à 19h30.

CDA de l'Ile d'Yeu
49 rue des Bossilles
85350 L'ILE d'YEU
SIRET : 897 970 943 00014
Mail : contact@cda-yeu.fr
Tél : 07 69 77 90 32

13/2/26